

L'impact de l'inclusion financière sur l'autonomisation économique des femmes en Côte d'Ivoire

The impact of financial inclusion on women's economic empowerment in Côte d'Ivoire

SERY Boa Marcel

Doctorant

Unité de Formation et de Recherche en Sciences Economiques et de Gestion
Université Félix Houphouët-Boigny Abidjan – Côte d'Ivoire

AKA Brou Emmanuel

Enseignant chercheur

Unité de Formation et de Recherche en Sciences Economiques et de Gestion
Université Félix Houphouët-Boigny Abidjan – Côte d'Ivoire

Date de soumission : 21/01/2025

Date d'acceptation : 07/03/2025

Pour citer cet article :

SERY. B.M. & AKA. B.E. (2025) « L'impact de l'inclusion financière sur l'autonomisation économique des femmes en Côte d'Ivoire », Revue Française d'Économie et de Gestion « Volume 6 : Numéro 3 » pp : 63- 86.

Author(s) agree that this article remain permanently open access under the terms of the Creative Commons Attribution License 4.0 International License



Résumé

L'objectif de cette étude est d'évaluer l'impact de l'inclusion financière sur l'autonomisation économique des femmes en Côte d'Ivoire. Pour ce faire, une analyse de régression à l'aide de données recueillies auprès d'un échantillon de 400 femmes de 18 ans et plus possédant un compte bancaire ou non dans le District d'Abidjan a été effectuée. Aussi, nous avons recouru à l'Analyse des Correspondances Multiples (ACM) et une régression logistique multinomiale. Les résultats issus des estimations effectuées indiquent globalement que l'accès des femmes au secteur financier a un impact négatif et non significatif sur l'autonomisation des femmes en Côte d'Ivoire à l'exception des comptes mobiles money. Ces résultats soulignent donc l'importance pour le secteur financier ivoirien d'améliorer l'accessibilité des femmes aux services financiers et de permettre un meilleur financement des activités génératrices de revenus et des microentreprises des femmes pour que l'inclusion financière puisse véritablement favoriser leur autonomisation économique.

Mots clés : Autonomisation économique ; Inclusion financière ; ACM ; Logit multinomial ; Côte d'Ivoire.

Abstract

The aim of this study is to assess the impact of financial inclusion on women's economic empowerment in Côte d'Ivoire. To do this, we used regression analysis on data collected from a sample of 400 women aged 18 and over with or without a bank account in the Abidjan district. Multiple Correspondence Analysis (MCA) and multinomial logistic regression were also used. The results of the estimations carried out indicate that, overall, women's access to the financial sector has a negative and insignificant impact on women's empowerment in Côte d'Ivoire, with the exception of mobile money accounts. These findings therefore highlight the importance for the financial sector in Côte d'Ivoire of improving women's access to financial services and enabling better financing of women's income-generating activities and micro-enterprises, so that financial inclusion can truly promote their economic empowerment.

Keywords : Economic Empowerment ; Financial Inclusion ; Multiple Correspondence Analysis ; Multinomial logit ; Côte d'Ivoire.

Introduction

Depuis des décennies l'autonomisation des femmes est au cœur des sujets de développement tant au plan international qu'au niveau de chaque nation. À ce titre l'ODD5 vise l'atteinte de l'égalité entre les sexes et l'autonomisation de toutes les femmes (ONU, 2015). L'autonomisation économique des femmes est de ce fait un enjeu de taille, pour les pouvoirs publics et autres parties prenantes pour un développement harmonieux des nations.

En outre l'accès des personnes défavorisées aux services financiers en majorité des femmes est problématique, dans la mesure où près de la moitié des adultes en âge de travailler est exclue des services financiers formels (Demirgüç-Kunt et Klapper, 2012). La situation de l'inclusion financière est encore peu reluisante dans les pays de l'Afrique subsaharienne comme le nôtre avec plus de 90% de la population active concentrée dans le secteur informel et où le système financier formel est largement dominé par les banques, peu accessibles aux pauvres (Rapport National Volontaire sur les ODD, 2019). L'exclusion financière touche particulièrement les femmes. En effet, dans les pays à revenu moyen et faible, 58,6% des femmes ont accès à un compte contre 67,5% des hommes (Demirgüç-Kunt et al., 2017).

En Côte d'Ivoire, jusqu'en 2017 près de 55% des adultes déclarait n'avoir jamais utilisé un service financier formel (CGAP, 2017). Les femmes constituent la majorité (52%) de ces personnes exclues des services financiers (Global Findex, 2017).

Au niveau du taux de participation à la population active, les femmes ne sont pas mieux loties. En 2019 leur taux de participation à la population active se situait à 46% contre 63% chez les hommes (Banque Mondiale, 2020). Ces chiffres montrent ainsi que les femmes sont en majorité exclues du tissu économique et du système financier.

Cependant plusieurs initiatives publiques comme privées tentent ces dernières années de relever le défi de l'inclusion financière dans le pays. Nous pouvons entre autres citer la création en 2018 de l'Agence de Promotion de l'Inclusion Financière en Côte d'Ivoire (APIF-CI), le lancement en 2019 de la Stratégie Nationale d'Inclusion Financière (SNIF 2019-2024) inspirée de la Stratégie Régionale d'Inclusion Financière, l'expansion du Mobile Money et des Fintechs. Des efforts notables sont aussi faits au niveau de l'autonomisation économique des femmes, le Gouvernement ivoirien a ainsi mis en place des fonds spéciaux tels que : le Fonds Femmes et Développement du Ministère en charge de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, le Fonds de l'Entreprenariat Féminin du Ministère en charge du Commerce, de l'industrie et de la promotion des PME et, le Fonds d'Appui aux Femmes de Côte d'Ivoire (FAFCI) initié et soutenu par la Première Dame de Côte d'Ivoire. Mais ces initiatives tardent à produire les résultats escomptés.

Surtout en ce qui concerne l'inclusion financière des femmes et leur participation à l'économie de marché. Dans ce contexte, nous nous demandons dans quelle mesure l'inclusion financière, à travers l'accès aux services bancaires, au crédit et à l'épargne, contribue-t-elle à l'autonomisation économique des femmes en Côte d'Ivoire, et quels sont les obstacles persistants qui limitent son impact sur leur émancipation socio-économique ?

L'objectif de cette étude est d'analyser l'impact de l'inclusion financière sur l'autonomisation économique des femmes en Côte d'Ivoire, en examinant comment l'accès aux services bancaires, au crédit et à l'épargne influence leur capacité à participer pleinement à l'économie. Elle vise également à identifier les obstacles structurels, culturels et socio-économiques qui limitent l'efficacité de l'inclusion financière dans l'amélioration de leur statut économique et social.

Pour atteindre cet objectif, la structure de l'article, après l'introduction, se déploie en plusieurs parties distinctes, organisées comme suit : le premier paragraphe expose la revue de la littérature. Le second paragraphe présente la description des données et la méthode d'estimation. Quant au troisième paragraphe, il mène l'analyse des résultats. L'étude s'achève par la présentation des principaux résultats et recommandations.

1. Revue de la littérature

L'autonomisation économique des femmes peut être vue comme le processus par lequel les femmes acquièrent l'accès aux ressources économiques et la maîtrise de ces dernières, ce qui leur permet d'exercer un pouvoir d'action et de décision qui comporte des avantages dans tous les aspects de leur existence (de Haan et O'Neill, 2018 ; Mayoux, 2000). Elle signifie aussi une plus grande confiance en soi, et une transformation intérieure de sa conscience qui permet de surmonter les barrières externes à l'accès aux ressources ou des changements dans les idéologies traditionnelles (Sen et Batliwala, 2000). Selon Kabeer (2001b) on ne peut parler d'autonomisation que lorsque des personnes qui n'avaient pas la capacité de faire des choix pouvant améliorer leurs conditions de vie parviennent à prendre des décisions et à faire ces choix dans les domaines clés de leur vie. Dans cette optique l'autonomisation économique doit, dans un élan d'égalité de genre, consister pour chaque individu au renforcement des moyens de participation à la croissance économique, mais aussi en une meilleure répartition des fruits de la croissance et en la capacité de contrôle de chacun sur les ressources (OCDE, 2018)¹.

¹ <https://www.oecd.org/fr/social/femmes-developpement/lautonomisationeconomiquedesfemmes.htm>

Quant à l'inclusion financière – qui se rapporte à l'accès et l'usage des différents services financiers par les individus et les entreprises – elle est définie de diverses manières dans la littérature. Selon Haoudi et Rabhi (2020) l'inclusion financière est « *l'accès à, et l'utilisation des services bancaires (compte courant, épargne, assurance, crédit, paiements, etc.) à un faible coût pour la population défavorisée et à faible revenu dans un pays.* » La Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO, 2019), définit l'inclusion financière comme l'ensemble des initiatives visant l'accès (permanent et à moindre coût) des habitants de l'espace UEMOA à un éventail de produits et services financiers adaptés à leurs besoins.

Le lien entre l'inclusion financière et l'autonomisation économique de la femme est mis en relief par nombre de recherches. Aux Philippines par exemple, l'accès à des comptes d'épargne bloqués a eu un impact positif sur l'autonomisation des femmes. Le nombre de femmes déclarant prendre des décisions au sein du ménage a augmenté, en particulier chez celles n'ayant au départ que peu de pouvoir de décision (Ashraf, Karlan et Yin, 2010). L'accès des femmes à l'épargne et au crédit accroît leur participation économique grâce à leur contrôle de ces ressources et leur usage (Ninacs, 2005, Ashcroft, 2008, Karlan et al., 2016).

L'inclusion financière ne saurait à elle seule entraîner l'égalité des sexes. Cependant, avec un accès égal aux services financiers de base comme l'épargne, le crédit, l'assurance, les paiements et l'éducation financière qui accompagne les femmes ont une chance d'autonomisation sociale et économique plus grande (OIT, 2022). Chikoko et Mangwendeza (2012) affirment, pour leur part, que l'objectif de l'inclusion financière est de s'assurer que les produits et services du système financier organisé prennent en compte les personnes à faible revenu, surtout dans le secteur informel. Roy et al., (2016) ont à cet effet, dans une étude de cas sur la région de Lataguri au Bengal Occidental, révélé que l'appartenance des femmes aux Groupes d'Entraide permet leur inclusion financière, qui à son tour favorise leur autonomisation par l'entrepreneuriat grâce à l'accès au crédit. Dans la même optique Binaté et al., (2015) ont montré qu'en Côte d'Ivoire, les IMF² qui gèrent correctement les remboursements de prêts sont susceptibles d'être efficaces dans l'amélioration des revenus de leurs clientes. Aussi l'autonomisation des femmes grâce à l'accès à la microfinance pourrait conduire à un « *changement des structures du patriarcat* ».

² IFM désigne les institutions de microfinance.

2. Méthode d'analyse

L'analyse est faite en deux étapes, nous construisons d'abord un indicateur d'autonomisation pour déterminer les facteurs explicatifs de l'autonomisation économique de la femme, suivie d'une analyse économétrique pour capter l'incidence de l'inclusion financière sur l'autonomisation des femmes en Côte d'Ivoire en général et dans le District d'Abidjan en particulier.

2.1. Construction d'un indice composite de l'autonomisation économique de la femme

Notre indice composite de l'autonomisation économique de la femme est inspiré des travaux de Ki (2005), Ayadi et al., (2007) repris par N'Cho (2020). La forme fonctionnelle de l'indice employée dans leurs travaux se formalise comme suit :

$$Auto(i) = \sum_{j=1}^J \beta_j * I_{ji} \quad (1)$$

Où :

- I_{ji} est l'indicateur primaire j ($j = 1, \dots, J$) pour l'individu i ($i = 1, \dots, N$) ;
- β_j est le poids attribué à l'indicateur j dans le calcul de l'indice composite $Auto$ de l'individu j .

Il s'agit de construire un indice suivant les dimensions proposées par Alkire et al., (2013) que sont l'apprentissage communautaire ; allocation du temps ; le contrôle sur l'utilisation du revenu ; l'accès aux ressources productives et la décision de production-marketing.

Le tableau ci-dessous reflète les questions intégrées dans le questionnaire pour l'évaluation de l'autonomisation économique des femmes en Côte d'Ivoire.

Tableau N°1 : Composante de l'indice d'autonomisation économique de la femme

| Questions | Réponses optionnelles |
|--|--|
| Arrivez-vous à subvenir à vos besoins financiers ? | 1- Oui ; 2- Non |
| Qui décide si vous allez prendre un crédit pour financer des activités commerciales la plupart du temps ? | 1- Moi-même ; 2- Partenaire/conjoint ; 3- Autre membre du foyer ; 4- Moi-même et autre(s) membre(s) du foyer ; 5- Partenaire/conjoint et autre(s) membre(s) du foyer ; 6 - Quelqu'un (ou groupe de personnes) hors du foyer. |
| Qui décide du montant de votre revenu généré qui sera consacré à la nourriture pour votre ménage la plupart du temps ? | |
| Avez-vous un pouvoir de décision sur l'utilisation de votre revenu ? | 1- Oui ; 2- Non |
| Avez-vous un emploi rémunéré ? | 1- Oui ; 2- Non |
| Êtes-vous satisfaite de votre situation économique ? | 1- Pas du tout ; 2- Faible ; 3- Moyenne ; 4- Assez bonne ; 5- Bonne ; 6- Excellente |

Source : L'auteur (2024)

À partir de ces variables nous construisons un indicateur composite selon l'approche d'inertie via l'Analyse des Correspondances Multiples (ACM).

2.2. Modèle économétrique

Inspiré des travaux de Bénassy-Quéré et Salins (2005) portant sur l'analyse de l'impact de l'ouverture financière sur les inégalités internes dans les pays émergents à partir de données de panel, qui proposent d'utiliser des mesures qualitatives de l'inclusion financière pour apprécier l'impact de l'accessibilité des femmes au secteur financier sur leur autonomisation dans une approche microéconomique, notre modèle ne s'identifie pas en tant que tel à un modèle déjà élaboré, mais se réfère à celui mis en œuvre par N'Cho (2020) dans son étude intitulée : « *effet du microcrédit sur la probabilité d'autonomisation des femmes en Côte d'Ivoire* ».

Notre variable dépendante prenant plusieurs modalités, nous avons recours à la méthode Logit multinomial pour l'estimation du modèle. En effet, chacune des femmes i de l'échantillon dispose de différents niveaux d'autonomisation à savoir : pas autonome, faiblement autonome, moyennement autonome et très autonome selon qu'elle ait accès ou non au secteur financier. On pourra ainsi comprendre l'impact du choix d'une modalité en fonction des variables explicatives relativement à une modalité fixée.

Désignons par 1, ..., K les modalités (non ordonnées) de Y et par $X = X_1, \dots, X_p$ les p variables explicatives.

Tout comme dans le cas binaire où nous modélisons le rapport :
$$\frac{P[Y = 1 / X]}{P[Y = 0 / X]} \quad (1)$$

L'idée est toujours de modéliser un rapport de probabilités, en prenant, cette fois-ci une modalité de référence, par exemple la dernière modalité K , ce qui revient donc à écrire $K - 1$ équations de régression comme formule dans l'équation suivante :

$$\left\{ \begin{array}{l} \text{Logit}[Pas_Autonome] \\ \text{Logit}[Faible_Autonomisation] \\ \text{Logit}[Autonomisation_Moyenne] \\ \text{Logit}[Tres_Autonome] \end{array} \right. = \ln \frac{\pi_i}{\pi_K} = \beta_{0,i} + \beta_{1,i}x_1 + \dots + \beta_{p,i}x_p \quad (2)$$

Où $\beta_{k,i}$ sont des coefficients réels inconnus.

Le modèle comporte donc $(K - 1) * (p + 1)$ paramètres à estimer.

Pour une même variable explicative x_k un coefficient $\beta_{k,i}$ est estimé pour chacune des modalités i de la variable réponse Y , donc pour chaque équation. On en déduit les $K - 1$ probabilités pour chaque événement :

$$\frac{1 - \pi_k}{\pi_k} = \frac{\sum_{k=1}^{K-1} \pi_k}{\pi_k} = \sum_{k=1}^{K-1} \exp(\text{Logit}[k]) \quad (3)$$

Ainsi pour tout k entre 1 et $K - 1$:

$$\pi_k = \frac{\exp(\text{Logit}[k])}{1 + \sum_{k=1}^{K-1} \exp(\text{Logit}[k])} \quad (4)$$

La méthode de maximum de vraisemblance pour estimer les coefficients : $(\beta_{(0,1)}, \dots, \beta_{(p,K-1)})$ pour un échantillon d'observations (Y_1, \dots, Y_K) . La vraisemblance du modèle logistique multinomial s'écrit :

$$L(Y, \beta) = \prod_{i=1}^n \prod_{k=1}^K \pi_k^{1\{Y=y_i\}}(x_i) \quad (5)$$

Les coefficients s'obtiennent en annulant les dérivées partielles par rapport aux coefficients $\beta_{k,i}$. Comme dans le cas binaire, il n'y a pas de solution analytique pour les coefficients. Ils sont estimés par des méthodes numériques comme la méthode de Newton Raphson. L'estimation des coefficients $\beta_{k,i}$, permet aussi une estimation des probabilités x_k associées à chacune des modalités de la variable réponse.

3. Données

Les données proviennent d'une enquête réalisée par nos soins auprès de 400 femmes dans des communes du District d'Abidjan, entre octobre et novembre 2022. L'enquête ciblait des femmes âgées d'au moins 18 ans résidant à Abidjan.

Nous avons utilisé la méthode d'échantillonnage de Bernoulli pour sélectionner 400 femmes à partir des données du Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2021 (INS, RGPH_2021). L'échantillon est réparti entre les communes proportionnellement au nombre de femmes vivant dans chacune d'elles.

Les investigations ont porté sur les caractéristiques sociodémographiques des femmes interrogées, leur degré d'autonomisation, l'accessibilité au secteur financier, ainsi que leur

capacité à entreprendre. La collecte des informations s'est faite à l'aide d'un support papier (le questionnaire), remis directement aux enquêtées ou, si nécessaire, par l'enquêteur.

Par la suite, les données ont été saisies sur ordinateur en utilisant le logiciel SPSS, tandis que leur traitement et analyse ont été réalisés avec Stata. Le tableau 2 ci-dessous présente un récapitulatif des différentes variables utilisées dans le cadre de l'enquête.

Tableau N°2 : Description des variables

| Variables | Description |
|---|---|
| <i>Variables dépendantes</i> | |
| Faiblement autonome | La femme dont l'indice d'autonomisation se situe dans l'intervalle inférieur |
| Moyennement autonome | La femme dont l'indice d'autonomisation se situe dans l'intervalle moyenne |
| Très autonome | La femme dont l'indice d'autonomisation se situe dans l'intervalle supérieur |
| <i>Variables explicatives</i> | |
| Compte bancaire | Titulaire d'un compte bancaire (1= Non ; 2 = Oui) |
| Compte dans une institution de microfinance | Titulaire d'un compte dans une microfinance (1= Non ; 2 = Oui) |
| Compte mobile money | Titulaire d'un compte Mobile Money (1= Non ; 2= Oui) |
| Compte postal | Titulaire d'un compte à la Poste (1= Non ; 2= Oui) |
| Statut professionnelle | Statut professionnel de l'individu (1= Fonctionnaire ; 2= Employée du privé formel ; 3= Employée du privé informel ; 4= Secteur agricole ; 5= Auto employée ; 6= Commerçante ; 7= Retraitée et pensionnée ; 8= Demandeur d'emploi ; 9= Femme au foyer ; 10= En formation) |
| Nombre d'enfant | Nombre d'enfants de le femme (1= Aucun ; 2= Moins de 3 ; 3= 3 à 5 ; 4= plus de 5) |
| Age de l'individu | Age de l'individu (1= 18 à 35 ans ; 2= 35 à 55 ans ; 3= plus de 55 ans) |
| Lieu de résidence | Lieu d'habitation de l'individu (1= Abobo ; 2= Anyama ; 3= Adjamé ; 4= Attécoubé ; 5= Bingerville ; 6= Cocody ; 7= Koumassi ; 8= Marcory ; 9= Port-Bouët ; 10= Treichville ; 11= Yopougon) |
| Niveau d'éducation | |

| | |
|-------------------------------------|---|
| | Niveau d'éducation de l'individu (1= Primaire, 2= Secondaire, 3= Supérieur, 4= Autres) |
| Statut matrimonial | Statut matrimonial de l'individu (1= Marié ; 2= Célibataire ; 3= Autres) |
| Revenu de l'individu | Revenu mensuel de l'individu (1= Moins de 50.000F; 2= 50.000 à 150.000F; 3= 150.000F à 300.000F; 4= Plus de 300.000F) |
| Source de financement de l'activité | Source de financement (1= Fonds propre ; 2= Crédit bancaire ; 3= Microfinance ; 4= Parents ; 5= Autres) |
| Secteur d'activité | Secteur d'activité de l'individu (1= Secteur formel ; 2= Secteur informel) |
| Taux de taxation de l'activité | Taux de taxation (1= Faible ; 2= Moyen ; 3= Elevé ; 4= Acceptable) |
| Branche d'activité | Branche d'activité de l'individu (1= Agricole ; 2= Industrie ; 3= Services ; 4= Autres) |

Source : L'auteur (2024) à partir du questionnaire

4. Résultats

Dans cette section nous présentons les résultats des analyses statistiques et économétriques. Mais au préalable, nous exposons l'indice d'autonomisation calculé à partir de la méthode ACM.

4.1. Mesure et classification de l'autonomisation économique de la femme

Suivant l'Index d'Autonomisation des Femmes dans l'Agriculture (WEAI) de l'Institut International de Recherche sur les Politiques Alimentaires (IFPRI), nous avons élaboré un indice d'autonomisation économique de la femme en lien avec l'inclusion financière à partir de l'Analyse en Composante Multiple (ACM).

Cet indicateur mesure le degré d'autonomisation économique des femmes en combinant les variables suivantes : pouvoir de décision en matière d'achats, pouvoir de décision dans l'utilisation du revenu dans le ménage, pouvoir de décision dans l'accès à un financement, activités génératrices de revenus tenues, satisfaction économique et besoins financiers. Ainsi, à partir de ces six dimensions d'autonomisation économique, nous avons calculé à différents niveaux un indicateur d'autonomisation économique dénommé « *Auto_eco* » qui englobe les six domaines susmentionnés.

L'indice « *Auto_eco* » obtenu définit une femme comme étant autonome économiquement si elle a des acquis suffisants dans au moins cinq des six dimensions, ou dans une combinaison d'indicateurs pondérés, reflétant 60% de l'adéquation totale ou maximale pour chaque

dimension. En d'autres termes, une femme est qualifiée d'autonome économiquement si elle a un score d'autonomisation supérieur ou égal à 0,6 unité soit 60%. En outre, une femme vivant dans le District d'Abidjan est moyennement autonome si elle a un score d'autonomisation compris entre 0,35 et 0,58. Par contre, si elle dispose d'un score d'autonomisation compris entre moins 0,33 et 0,34 unité, elle est déclarée faiblement autonome économiquement. Cependant, lorsqu'elle possède un score inférieur ou égal à moins 0,34 unité, cette dernière n'est pas autonome économiquement. Cette classification de l'autonomisation économique de la femme est récapitulée dans le tableau ci-après.

Tableau N°3 : Classification de l'indice d'autonomisation économique

| <i>Indice d'autonomisation économique de la femme</i> | | | |
|---|----------------|-----------------------------------|----------------------|
| Indicateur | Libellé | Mesure | Décision |
| Autonomisation économique de la femme | Auto_eco | $Auto_eco \leq - 0,34$ | Pas Autonome |
| | | $- 0,33 \leq Auto_eco \leq 0,34$ | Faiblement autonome |
| | | $0,35 \leq Auto_eco \leq 0,58$ | Moyennement autonome |
| | | $Auto_eco \geq 0,6$ | Très autonome |

Source : Calcul de l'auteur (2024) à partir de nos estimations.

Dans l'ensemble, près de 27,25% des femmes dans le District Autonome d'Abidjan échantillonnées sont autonomes économiquement. Cette part est de 11,75% pour celles qui présentent une autonomisation moyenne et passe à 16,75% pour celles qui sont faiblement autonome. Au contraire, 44,25% des femmes dans le District Autonome d'Abidjan ne sont pas autonomes économiquement.

En somme, l'autonomisation des femmes est limitée par leur manque d'accès aux ressources et un contrôle insuffisant de celles-ci. À cet égard, l'accès des femmes à des outils et services financiers est une condition indispensable de leur autonomisation économique, en particulier dans l'optique de créer une entreprise ou de constituer une épargne et de décider de son usage.

4.2. Analyse statistique

Cette sous-section met en évidence l'analyse croisée effectuée entre l'autonomisation féminine et l'inclusion financière d'une part et d'autre part, présente une brève analyse des différents services financiers présents sur le marché ivoirien.

Nous avons 67 sur 112 femmes très autonomes dans notre échantillon, soit une proportion de 59,8%, qui ont un compte dans un établissement financier. Par contre 144 des 174 femmes qui ne sont pas autonomes, soit un taux de 96,75% (cf. tableau 3) n'ont pas accès à un compte

financier. Cela, signifie que pour une femme vivant dans le district d'Abidjan, avoir un compte dans un établissement financier semble contribuer significativement à son autonomisation économique. Aussi en Côte d'Ivoire, les écarts selon le genre semblent significatifs à plusieurs égards, par exemple, la pauvreté touche dans l'ensemble 47,4 % des femmes, contre 45,5 % des hommes. En milieu rural, le taux de pauvreté chez les femmes s'élève à 56,8 %, contre 39 % en milieu urbain. Par ailleurs les femmes ont des taux d'accès et d'utilisation des services financiers inférieurs aux hommes. De ce fait, l'inclusion financière peut être un facteur essentiel de réduction de la pauvreté féminine, dans la mesure où, certaines études estiment qu'avec une égalité de genre au niveau de l'accès aux services financiers de base (épargne, crédit, assurance, paiements) accompagnée de l'éducation financière, les femmes ont une chance d'autonomisation sociale et économique (OIT, 2022).

Tableau N°4 : Analyse croisée Autonomisation et Inclusion financière

| | | Femme incluse financièrement | | |
|----------------|------------------------|------------------------------|---------------|----------------|
| | | Non | Oui | Total |
| Autonomisation | Types d'autonomisation | | | |
| | Pas autonome | 144 (96,75) | 30 (17,24) | 174 (43,5) |
| | Faiblement autonome | 39 (58,21) | 28 (41,79) | 67 (16,75) |
| | Moyennement autonome | 24 (51,06) | 23 (48,94) | 47 (11,75) |
| | Très autonome | 45 (40,18) | 67 (59,82) | 112 (28,0) |
| | Total | 252 (63,0) | 148 (37,0) | 400 (100,0) |

Source : Calcul de l'auteur (2024) à partir de nos estimations.

En outre, l'analyse plus détaillée de l'accessibilité des femmes montre une disparité énorme entre les différents prestataires de services financiers en Côte d'Ivoire. En effet, l'accès des femmes au secteur financier demeure encore un énorme défi. D'autant plus que, l'analyse de nos données d'enquête révèle que pour un échantillon de 400 femmes interviewées, seulement 148 (37% de taux d'inclusion financière) ont accès à un service financier, contre 252 qui n'ont pas de compte, soit une proportion de 63% (cf. tableau 5). Lorsqu'on regarde de plus près par type d'établissement financier, on constate que la quasi-totalité des femmes incluses financièrement est due au fait des portes monnaies électroniques (Mobile Money) à hauteur de

85,04% (cf. tableau 5) suivi par les établissements bancaires avec un taux d'inclusion financière féminine de 34,07%. Les femmes incluses financièrement auprès des institutions de microfinances sont de l'ordre de 8,86%. Par ailleurs, en dehors des établissements financiers conventionnels, aucune femme de notre échantillon n'a déclaré disposer de compte ailleurs. Ce résultat obtenu est en accord avec le constat fait par le CGAP (2017) qui montre au niveau mondial que près d'un tiers des femmes (soit 1,1 milliard de personnes) est exclu du système financier formel avec une probabilité inférieure de 7% comparée à celle d'un homme, qu'une femme dispose d'un compte courant auprès d'une banque. Et cet écart est encore plus grand au sein des populations les plus pauvres puisqu'il atteint les 28% parmi les personnes qui vivent en dessous du seuil de pauvreté avec moins 2 dollars par jour.

Il ressort de du tableau 5 (voir annexe), que l'inclusion financière des femmes, dans le District d'Abidjan en particulier et en Côte d'Ivoire en général, est en majorité due au Mobile Money. Ces résultats traduisent les difficultés d'accès des femmes aux établissements bancaires et aux microfinances, liées en grande partie à la complexité des conditions d'accès comparativement au Mobile Money, où il suffit d'avoir seulement un téléphone portable pour bénéficier des différents services financiers (Mobile Money).

De plus, selon l'OCDE (2022)³, sur tout le territoire ivoirien les femmes ont un accès limité aux services financiers. Au total, moins de 10 % de la population déclare détenir un compte bancaire dans un établissement financier formel. Ainsi, la Vallée du Bandama est le district où le pourcentage de personnes titulaires d'un compte bancaire dans un établissement formel est le plus élevé, mais ce pourcentage ne dépasse pas 17 %. En outre, parmi les titulaires de compte bancaire, 79 % sont des hommes et 21 % des femmes. La part des femmes parmi les individus détenant un compte bancaire est particulièrement faible dans les districts du Gôh-Djiboua et des Montagnes, où plus de 95 % des titulaires d'un compte bancaire sont des hommes. À l'inverse, dans les districts des Savanes et Sassandra-Marahoué, les femmes représentent environ 40 % des titulaires de comptes bancaires ou microfinance.

4.3. Analyse des déterminants de l'autonomisation économique de la femme

Cette section passe en revue l'analyse et l'interprétation des résultats issus de l'estimation économétrique sur les déterminants de l'autonomisation économique de la femme en Côte d'Ivoire de manière générale et dans le District d'Abidjan en particulier.

³ (OCDE, 2022[11]), Base de données SIGI Côte d'Ivoire, <https://stats.oecd.org>

4.3.1. Impact de l'inclusion financière sur l'autonomisation économique de la femme par le modèle logit multinomial

Le tableau 6 ci-après présente les résultats du modèle logit multinomial des déterminants de l'autonomisation économique de la femme en mettant un accent particulier sur l'inclusion financière.

Tableau N°6 : Résultat de l'estimation du modèle logit multinomial

| <i>Variables explicatives</i> | <i>Variables dépendantes</i> | | | | | |
|---|------------------------------|----------------|-----------------------------|----------------|----------------------|----------------|
| | Faiblement autonome | | Moyennement autonome | | Très autonome | |
| | <i>Coef.</i> | <i>P-value</i> | <i>Coef.</i> | <i>P-value</i> | <i>Coef.</i> | <i>P-value</i> |
| Bank - réf. non | | | | | | |
| Oui | 0,4926 | 0,547 | 1,8020 | 0,056* | 0,9619 | 0,232 |
| Micro - réf. non | | | | | | |
| Oui | 0,1107 | 0,909 | 0,5406 | 0,550 | 0,2728 | 0,767 |
| M_Money - réf. non | | | | | | |
| Oui | -1,8534 | 0,067* | -1,3632 | 0,228 | -1,5044 | 0,121 |
| Poste - réf. non | | | | | | |
| Oui | - 16,8998 | 0,997 | -18,5857 | 0,995 | -0,6445 | 0,740 |
| Age- réf. moins de 35 ans | | | | | | |
| 35 ans à 55 ans | 0,9079 | 0,088* | 1,2159 | 0,053* | 1,1147 | 0,049** |
| Plus de 55 ans | 17,4364 | 0,993 | 17,4834 | 0,993 | 15,547 6 | 0,994 |
| Education- réf. primaire | | | | | | |
| Secondaire | -2,3145 | 0,001** | -0,7535 | 0,310 | -0,2843 | 0,738 |
| Supérieure | -1,1096 | 0,120 | -1,2862 | 0,148 | 1,0755 | 0,205 |
| Autres | 0,0620 | 0,931 | 0,4252 | 0,642 | 3,6026 | 0,000** * |
| Statut_Matri- réf. Mariée | | | | | | |
| Célibataire | 1,2852 | 0,040** | 2,8754 | 0,000** * | 2,9888 | 0,000** * |
| Autres | 0,03721 | 0,957 | 1,4996 | 0,077* | 1,2688 | 0,101 |
| Statut_Pro- Fonctionnaire réf. | | | | | | |
| Employée privé formel | 0,7769 | 0,576 | 0,5760 | 0,779 | 1,7339 | 0,204 |
| Employée privé informel | -0,4102 | 0,742 | 1,9375 | 2,265 | 0,5285 | 0,664 |
| Secteur agricole | - 19,6436 | 0,997 | -18,3285 | 0,998 | -4,6093 | 0,259 |
| Auto-employée | -1,2401 | 0,250 | 4,0917 | 0,005** * | -2,0386 | 0,056* |
| Commerçante | -1,7269 | 0,114 | 2,3245 | 0,120 | -2,0332 | 0,059* |

| | | | | | | | |
|--|--------------|--------------|----------|--------------|-------------|-------------|--------------|
| Retraitée et pensionnée | 0,5420 | 1,000 | -14,8970 | 1,000 | - | 18,904 5 | 0,999 |
| Demandeur d'emploi | -1,3110 | 0,342 | -13,9313 | 0,994 | - | 18,281 3 | 0,987 |
| Femme au foyer | -2,2050 | 0,063* | -0,7095 | 0,704 | -2,1146 | | 0,068* |
| En formation | -1,9522 | 0,097* | 0,2472 | 0,892 | -3,5603 | | 0,004** * |
| Nombre Enft- réf. Aucun | | | | | | | |
| Moins de 3 | -0,7584 | 0,198 | -0,2728 | 0,717 | -0,1326 | | 0,829 |
| 3 à 5 | -1,8013 | 0,012** | -0,5544 | 0,523 | -2,1489 | | 0,006** * |
| Plus de 5 | -3,6863 | 0,015** | -3,4866 | 0,043** | -3,1551 | | 0,018* |
| Revenu- réf. moins de 50 000 FCFA | | | | | | | |
| 50 000 FCFA à 150 000 FCFA | 1,4489 | 0,017** | 0,9885 | 0,202 | 1,4633 | | 0,035* |
| 150 001 FCFA à 300 000 FCFA | 2,0649 | 0,007** * | 2,3490 | 0,009** * | 2,4464 | | 0,005** * |
| Plus de 300 001 FCFA | 2,6831 | 0,002** * | 0,7630 | 0,534 | 2,3244 | | 0,022** |
| L_Resid- réf. Abobo | | | | | | | |
| Adjamé | -0,7608 | 0,445 | -14,7587 | 0,991 | 1,1136 | | 0,373 |
| Anyama | 0,4027 | 0,788 | 3,3187 | 0,039** | 4,2955 | | 0,004** * |
| Attécoubé | -0,1339 | 0,872 | 1,1480 | 0,277 | 1,3800 | | 0,233 |
| Bingerville | 0,7410 | 0,499 | 1,9260 | 0,226 | 3,2961 | | 0,009** * |
| Cocody | 0,8441 | 0,351 | 3,8194 | 0,002** * | 3,9332 | | 0,000** * |
| Koumassi | -1,7841 | 0,213 | 2,0617 | 0,112 | 2,3755 | | 0,047** |
| Marcory | -0,3732 | 0,806 | -12,1816 | 0,993 | 4,6413 | | 0,000** * |
| Port-Bouët | -0,5891 | 0,601 | 3,7850 | 0,002** * | 2,7597 | | 0,017** |
| Treichville | 1,9067 | 1,000 | 21,3392 | 0,991 | 22,809 5 | | 0,990 |
| Yopougon | 0,2097 | 0,757 | 2,7692 | 0,003** * | 2,0069 | | 0,019** |
| Constante | 2,1658 | 0,219 | -6,2076 | 0,008** * | -3,4672 | | 0,076* |
| Nombre d'observation | 360 | | | | | | |
| LR chi2 (144) | 463,32 | | | | | | |
| Prob > chi2 | 0,000** * | | | | | | |
| Pseudo R ² | 0,4092 | | | | | | |

Source : Calcul de l'auteur (2024) à partir de nos estimations

Il ressort de ces résultats, que de façon générale, l'autonomisation économique de la femme en Côte d'Ivoire, singulièrement à Abidjan, est déterminée de manière positive et significative par l'âge (35 ans à 55 ans), le niveau d'instruction, le revenu (disposé d'au moins 150 000 F CFA comme revenu mensuel), le statut professionnel (être auto-employée, commerçante, en formation) et habiter dans les quartiers huppés d'Abidjan comme Cocody, Marcory, Port-Bouët etc. Cependant, pour une femme, avoir au moins trois enfants et plus de cinq enfants réduit sa probabilité d'être autonome de respectivement de 2,14% et 3,15% (cf. tableau 6). De même, être au foyer réduit la probabilité pour une femme d'être autonome de 2,11%. Par contre, le fait d'être célibataire renforce de 3% l'autonomisation économique de la femme à Abidjan. Tous ces résultats obtenus sont conformes au signe attendu.

Par ailleurs, il semble que l'accès des femmes au secteur financier en général n'a aucun effet sur l'autonomisation économique de la femme en Côte d'Ivoire. La probabilité associée à chacun des coefficients des différentes modalités de l'inclusion financière, prises en compte dans l'étude, est non significative au seuil de 5%. Autrement dit, l'inclusion financière semble ne pas contribuer grandement à améliorer l'autonomisation économique de la femme à Abidjan. Cela s'expliquerait par le fait que les femmes ne tirent pas pleinement profit de leur accès aux produits et services financiers pour les aider à transformer leur vie. En effet, la plupart des efforts en matière d'inclusion financière des femmes vise à vaincre les obstacles à l'accès. Bien qu'il s'agisse d'une première étape importante, les approches axées sur l'accès négligent souvent d'autres facteurs qui sont essentiels à une inclusion financière efficace. Dans la mesure où, pour réussir à transformer leur vie et leurs moyens de subsistance, les femmes ont besoin de plus qu'un simple accès aux services et produits financiers. Elles doivent être en mesure d'en tirer parti. Cela implique le renforcement de la littératie financière des femmes afin qu'elles puissent faire une utilisation stratégique des services et produits financiers. Cela signifie également qu'il faut tenir compte des obstacles et des normes sociales qui peuvent empêcher les femmes d'exploiter le potentiel de l'inclusion financière pour améliorer leur vie, et y réagir de façon créative (CRDI, 2020). Mieux, il faut que le système financier permette un meilleur financement des activités génératrices de revenus et des microentreprises des femmes pour que l'inclusion financière favorise véritablement leur autonomisation économique.

Toutefois, nos résultats relèvent que le Mobile Money contribue à réduire la faible autonomisation des femmes de 1,85%. En d'autres termes, plus la femme a accès aux services financiers mobiles plus sa propension à être faiblement autonome baisse. Ce résultat suggère que le Mobile Money constitue une alternative crédible pour l'autonomisation économique de

la femme par le biais de l'inclusion financière. Dans la mesure où, le Mobile Money brise les préjugés et instaure, dans une certaine mesure, un début de parité entre les hommes et les femmes dans l'accès et l'utilisation des services financiers. Ce résultat est corroboré par l'étude menée au Niger par Deubel et Boyer (2017). Ces auteurs ont révélé que les prestations sociales versées directement sur des comptes Mobile Money, plutôt qu'en espèces, offraient aux femmes une plus grande confidentialité et un plus grand contrôle de leurs fonds et augmentaient les dépenses en aliments nutritifs. La diversité du régime alimentaire des ménages était de 9% à 16% plus élevée dans les ménages qui recevaient des transferts de Mobile Money et les enfants mangeaient un tiers de repas en plus par jour. Ces résultats peuvent être en partie attribués au gain de temps associé aux transferts de Mobile Money, car les bénéficiaires passent moins de temps à se déplacer et à attendre leur transfert. De plus, le coût opérationnel des transferts de Mobile Money était inférieur de 20% à celui des paiements en espèces.

4.3.2. Calcul des effets marginaux

Dans les modèles qualitatifs, la valeur numérique des paramètres n'a pas d'intérêt intrinsèque. Ce qui compte, c'est la sensibilité de cette probabilité par rapport aux variables explicatives, que l'on évalue à travers le calcul des effets marginaux. Les effets marginaux obtenus sont présentés dans le tableau 7 ci-dessous, où seuls ceux des variables significatives issues de la régression ont été analysés.

Tableau N°7 : Effets marginaux

| <i>Variables explicatives</i> | Effets marginaux | |
|--|-------------------------|----------------|
| | <i>Coef.</i> | <i>P-value</i> |
| Banque - réf. Non | | |
| Oui | 0,0521 | 0,505 |
| Microfinance - réf. Non | | |
| Oui | 0,0355 | 0,643 |
| Mobile Money - réf. Non | | |
| Oui | -0,0033 | 0,966 |
| Poste - réf. Non | | |
| Oui | -0,1894 | 0,793 |
| Age- réf. moins de 35 ans | | |
| 35 ans à 55 ans | -0,0007 | 0,989 |
| Plus de 55 ans | 0,3614 | 0,012** |
| Education- réf. Primaire | | |
| Secondaire | -0,0773 | 0,157 |
| Supérieure | -0,0563 | 0,344 |
| Autres | 0,0544 | 0,324 |
| Statut matrimonial- réf. Mariée | | |

| | | |
|---|---------|----------|
| Célibataire | 0,1041 | 0,023** |
| Autres | 0,0544 | 0,324 |
| Statut professionnel- réf. Fonctionnaire | | |
| Employée privé formel | -0,0534 | 0,276 |
| Employée privé informel | 0,0324 | 0,645 |
| Secteur agricole | -0,0534 | 0,312 |
| Auto-employée | 0,2362 | 0,001*** |
| Commerçante | 0,2680 | 0,000*** |
| Retraitée et pensionnée | -0,0524 | 0,998 |
| Demandeur d'emploi | 0,3159 | 0,013** |
| Femme au foyer | -0,0103 | 0,863 |
| En formation | 0,1116 | 0,198 |
| Nombre d'enfants- réf. Aucun | | |
| Moins de 3 | -0,0109 | 0,817 |
| 3 à 5 | 0,0546 | 0,380 |
| Plus de 5 | -0,0360 | 0,712 |
| Revenu- réf. moins de 50 000 FCFA | | |
| 50 000 FCFA à 150 000 FCFA | -0,0079 | 0,885 |
| 150 001 FCFA à 300 000 FCFA | -0,1445 | 0,021** |
| Plus de 300 001 FCFA | -0,2348 | 0,000*** |
| Lieu de résidence- réf. Abobo | | |
| Adjamé | -0,0349 | 0,618 |
| Anyama | 0,0672 | 0,543 |
| Attécoubé | -0,0884 | 0,138 |
| Bingerville | -0,0550 | 0,509 |
| Cocody | 0,0178 | 0,811 |
| Koumassi | 0,1101 | 0,252 |
| Marcory | -0,0243 | 0,736 |
| Port-Bouët | 0,1283 | 0,165 |
| Treichville | -0,0226 | 0,946 |
| Yopougon | 0,0954 | 0,096* |
| Nombre d'observations | 360 | |

Source : Calcul de l'auteur (2024) à partir de nos estimations

Au regard de ce tableau, cinq variables expliquent significativement l'autonomisation économique de la femme en Côte d'Ivoire notamment à Abidjan. De ces variables, quatre expliquent l'autonomisation économique à 5%. Ce sont notamment l'âge (plus de 55 ans), le statut matrimonial (être célibataire), le statut professionnel (être auto-employée et demandeur d'emploi), le niveau de revenu (avoir entre 150 000 FCFA et 300 000 FCFA par mois). Une variable l'explique à 10% : le lieu de résidence, notamment habiter à Yopougon. Les variables "commerçante" et "avoir plus de 300 000 FCFA" comme revenu mensuel expliquent l'autonomisation à 1%.

L'on retient de ces résultats que le fait qu'une femme soit âgée de plus de 55 ans augmente son autonomisation économique de 0,36%. Cette probabilité augmente d'environ 10,41% lorsque

la femme est célibataire. Ceci s'explique par le fait que les femmes vivant seules ont tendance à réserver une plus grande partie de leur revenu et de leur temps pour leur propre bien-être. Cette relative autonomie des femmes célibataires peut aussi s'expliquer par l'absence d'un conjoint qui pourrait leur opposer son autorité de décision et de contrôle des ressources.

Le tableau 7 montre également que la probabilité que la femme soit autonome économiquement augmente respectivement de 23,6%, 26,8% et 31,5% lorsque cette dernière gère sa propre activité génératrice de revenu ou qu'elle soit commerçante. Cela montre que mieux la femme travaille pour son propre compte plus elle aura tendance à être autonome économiquement. Dans la mesure où la femme auto-employée gère son propre agenda et peut facilement coordonner activités domestiques non rémunérées et activités génératrices de revenus.

Les résultats de ce tableau renseignent également qu'une femme habitant les quartiers populaires d'Abidjan comme la commune de Yopougon voit sa probabilité d'autonomisation économique réduite de 9,05%. En outre, un autre résultat obtenu et qui est en contradiction avec nos attentes, est le fait qu'une femme qui dispose d'un revenu compris entre 150 000 F CFA et 300 000 F CFA et plus de 300 000 F CFA voit sa probabilité d'être autonome baisser de respectivement 14,4% et 23,4%.

4.3.3. Calcul des risques relatifs de l'autonomisation de la femme

Ce qui suit est l'interprétation de la régression logistique multinomiale, exprimée en termes de rapports de risques relatifs (rrr). Le rrr d'un coefficient indique comment le risque d'observer un résultat dans le groupe de comparaison par rapport à celui du groupe de référence varie en fonction de la variable considérée. Ainsi, le tableau 8 ci-dessous présente les rapports de risques relatifs calculés à partir de la régression logistique multinomiale.

Tableau N°8 : Calcul des risques relatifs

| <i>Variables explicatives</i> | <i>Variables dépendantes</i> | | | | | |
|----------------------------------|------------------------------|----------------|-----------------------------|----------------|----------------------|----------------|
| | Faiblement autonome | | Moyennement autonome | | Très autonome | |
| | <i>Coef.</i> | <i>P-value</i> | <i>Coef.</i> | <i>P-value</i> | <i>Coef.</i> | <i>P-value</i> |
| Banque - réf. Non | | | | | | |
| Oui | 1,6365 | 0,547 | 6,0616 | 0,056* | 2,6167 | 0,232 |
| Microfinance - réf. Non | | | | | | |
| Oui | 1,1171 | 0,909 | 1,7171 | 0,550 | 1,3136 | 0,767 |
| Mobile Money - réf. Non | | | | | | |
| Oui | 0,1567 | 0,067* | 0,2558 | 0,228 | 0,2221 | 0,121 |
| Poste - réf. Non | | | | | | |
| Oui | 4,58 | 0,997 | 8,4800 | 0,995 | 0,5249 | 0,740 |
| Age- réf. moins de 35 ans | | | | | | |

| | | | | | | |
|---|-------------|--------------|---------|--------------|---------|--------------|
| 35 ans à 55 ans | 2,4792 | 0,088* | 3,3734 | 0,053* | 3,0486 | 0,049** |
| Plus de 55 ans | 3,74 | 0,993 | 3,9200 | 0,993 | 0,5653 | 0,994 |
| Education- réf. Primaire | | | | | | |
| Secondaire | 0,0988 | 0,001** * | 0,4707 | 0,310 | 0,7525 | 0,738 |
| Supérieure | 0,3297 | 0,120 | 0,2763 | 0,148 | 2,9316 | 0,205 |
| Autres | 1,0640 | 0,931 | 1,5298 | 0,642 | 36,6942 | 0,000** * |
| Statut matrimonial- réf. Mariée | | | | | | |
| Célibataire | 3,6155 | 0,040** | 17,7333 | 0,000** * | 19,8424 | 0,000** * |
| Autres | 1,0379 | 0,957 | 4,4798 | 0,077* | 3,5566 | 0,101 |
| Statut professionnel- réf. Fonctionnaire | | | | | | |
| Employée privé formel | 2,1748 | 0,576 | 1,7789 | 0,779 | 5,6625 | 0,204 |
| Employée privé informel | 0,6635 | 0,742 | 6,9413 | 0,265 | 1,6965 | 0,664 |
| Secteur agricole | 2,94 | 0,997 | 1,1000 | 0,998 | 0,0099 | 0,259 |
| Auto-employée | 0,2893 | 0,250 | 59,8402 | 0,005** * | 0,1302 | 0,056* |
| Commerçante | 0,1778 | 0,114 | 10,2219 | 0,120 | 0,1309 | 0,059* |
| Retraitée et pensionnée | 1,7195 | 1,000 | 3,3900 | 1,000 | 6,1600 | 0,999 |
| Demandeur d'emploi | 0,2695 | 0,342 | 8,9100 | 0,994 | 1,1500 | 0,987 |
| Femme au foyer | 0,1102 | 0,063* | 0,4919 | 0,704 | 0,1207 | 0,068* |
| En formation | 0,1420 | 0,097* | 1,2804 | 0,892 | 0,0284 | 0,004** * |
| Nombre d'enfants- réf. Aucun | | | | | | |
| Moins de 3 | 0,4684 | 0,198 | 0,7628 | 0,717 | 0,8758 | 0,829 |
| 3 à 5 | 0,1651 | 0,012** | 0,5744 | 0,523 | 0,1166 | 0,006** * |
| Plus de 5 | 0,0251 | 0,015** | 0,0306 | 0,043** | 0,0426 | 0,018** |
| Revenu- réf. moins de 50 000 FCFA | | | | | | |
| 50 000 FCFA à 150 000 FCFA | 4,2586 | 0,017** | 2,6872 | 0,202 | 4,3203 | 0,035** |
| 150 001 FCFA à 300 000 FCFA | 7,8847 | 0,007** * | 10,4756 | 0,009** * | 11,5462 | 0,005** * |
| Plus de 300 001 FCFA | 14,631 2 | 0,002** * | 2,1448 | 0,534 | 10,2205 | 0,022** |
| Lieu de résidence- réf. Abobo | | | | | | |
| Adjamé | 0,4673 | 0,445 | 3,8900 | 0,991 | 3,0454 | 0,373 |
| Anyama | 1,4959 | 0,788 | 27,6254 | 0,039** | 73,3679 | 0,004** * |
| Attécoubé | 0,8747 | 0,872 | 3,1519 | 0,277 | 3,9748 | 0,233 |

| | | | | | | |
|-----------------------|-----------|-------|---------|--------------|--------------|--------------|
| Bingerville | 2,0980 | 0,499 | 6,8618 | 0,226 | 27,0073 | 0,009** * |
| Cocody | 2,3260 | 0,351 | 45,5760 | 0,002** * | 51,0683 | 0,000** * |
| Koumassi | 0,1679 | 0,213 | 7,8594 | 0,112 | 10,7570 | 0,047** |
| Marcory | 0,6885 | 0,806 | 5,1200 | 0,993 | 103,676 6 | 0,000** * |
| Port-Bouët | 0,5548 | 0,601 | 44,0350 | 0,002** * | 15,7949 | 0,017** |
| Treichville | 6,7310 | 1,000 | 1,8500 | 0,991 | 8,0500 | 0,990 |
| Yopougon | 1,2333 | 0,757 | 15,9461 | 0,003** * | 7,4400 | 0,019** |
| Constante | 8,7217 | 0,219 | 0,0020 | 0,008** * | 0,0312 | 0,076* |
| Nombre d'observations | 360 | | | | | |
| LR chi2 (144) | 463,32 | | | | | |
| Prob > chi2 | 0,0000*** | | | | | |
| Pseudo R ² | 0,4092 | | | | | |

Source : Calcul de l'auteur (2024) à partir de nos estimations

Les résultats du risque relatif confirment quasiment ceux précédemment observés à savoir entre autres que pour une femme, le risque de ne pas être autonome diminue lorsqu'elle a accès aux services financiers par téléphone mobile. L'influence statistiquement significative des autres variables explicatives est aussi confirmée, même si le sens de certaines varie.

Conclusion

Cet article avait pour objectif l'étude de l'autonomisation économique des femmes en Côte d'Ivoire, particulièrement dans le District d'Abidjan, à l'aune de l'inclusion financière. L'analyse économétrique faite à partir d'un logit multinomial nous a permis de constater que l'inclusion financière n'a pas un effet statistiquement significatif sur l'autonomisation économique des femmes en Côte d'Ivoire (N'cho, 2020 ; Fofana, 2022). Par contre un effet positif des services financiers par téléphone mobile est à noter. De même les variables comme, l'âge (plus de 55 ans), l'éducation, le statut matrimonial (célibataire), le statut professionnel (auto-employée, commerçante...) ont montré une forte relation positive avec l'autonomisation économique des femmes (Musonera et Heshmati, 2016 ; Addai, 2017, Ellé, 2022).

Au regard de ces résultats, nous recommandons que les politiques d'inclusion financière ne se limitent pas au seul aspect accès. Mais qu'elles prennent en compte l'importance de la littératie financière pour les femmes. Il importe aussi de passer du Mobile Money au Mobile Banking, d'éliminer l'analphabétisme sous nos cieux et d'accompagner les femmes en termes de formation en gestion financière et en entrepreneuriat. Pour approfondir ce dernier aspect il serait

indiqué d'analyser dans un prochain article, l'impact de l'inclusion financière sur l'entrepreneuriat féminin en Côte d'Ivoire.

Toutefois, les limites de cette étude pourraient résider dans de possibles biais de sélection au niveau de l'échantillon. Mais aussi au niveau de potentielles informations erronées qu'auraient pu fournir certaines de nos interviewées. Notre enquête ayant été faite dans des zones urbaines et périurbaines du District Autonome d'Abidjan, cela pourrait poser un problème dans la généralisation de nos résultats au niveau de l'ensemble du pays. Vu que la population féminine en milieu rural est prioritairement occupée par l'agriculture de subsistance avec un taux d'inclusion financière beaucoup plus faible que celui de notre échantillon.

ANNEXES

Tableau N°5 : Répartition des femmes selon l'accès au secteur financier

| Variables | Observations totales | Femme non incluse financièrement | | Femme incluse financièrement | |
|--------------|-------------------------|-------------------------------------|-------|---------------------------------|-------|
| | | Effectif | en % | Effectif | en % |
| Banques | 361 | 238 | 65,93 | 123 | 34,07 |
| Microfinance | 361 | 329 | 91,14 | 32 | 08,86 |
| Mobile Money | 361 | 54 | 14,96 | 307 | 85,04 |
| Poste | 361 | 359 | 99,45 | 02 | 0,55 |
| Autres | 361 | 361 | 100 | 00 | 0,00 |

Source : Calcul de l'auteur (2024) à partir de nos estimations

Bibliographie

1. Article de revue

Addai, B. (2017). Women Empowerment Through Microfinance: Empirical Evidence from Ghana. *Journal of Finance and Accounting*, Vol. 5, n°1 P.1-11.

Alkire, S., Meinzen-Dick, R., Peterman, A., Quisumbing, A. R., Seymour, G., & Vaz, A. (2013). The Women's Empowerment in Agriculture Index. *World development*, 52, 71-91.

Ashcroft, M. O. (2008). Microfinance in Africa – the Challenges, Realities and Success Stories. *MIX (Microfinance Information Exchange) et Womens's World Banking Microbanking Bulletin* n°17, 5-11.

Ashraf, N., Karlan, D., & Yin, W. (2010). Female empowerment: Impact of a commitment savings product in the Philippines. *World development*, 38.3 : 333-344.

Ayadi, M., El Lahga, A., & Chtioui, N. (2007). Pauvreté Et Inégalités En Tunisie : Une Approche Non Monétaire (Poverty And Inequalities In Tunisia: A Non-Monetary Approach).

Bénassy-Quéré, A., & Salins., V. (2005). Impact de l'ouverture financière sur les inégalités internes dans les pays émergents. *CEPII*.

Binaté Fofana, N., Atonides, G., Niehof, A., & van Ophem, J. (2015). How microfinance empowers women in Côte d'Ivoire. *Review of Economics of the Household*, vol. 13, p. 1023-1041.

Chikoko, L., & Mangwendeza, P. (2012). Financial inclusion by Zimbabwean commercial banks in a liquidity constrained environment. *Journal of Economics and International Finance* , Vol. 4(10), pp. 252-259.

de Haan, A., & O'Neil, M. (2018). Mesure de l'autonomisation économique des femmes: de la recherche à la pratique. <http://hdl.handle.net/10625/56981>

Demirgüç-Kunt, A., & Klapper, L. F. (2012). Financial Inclusion in Africa: An Overview. *World Bank Policy Research Working Paper No. 6088*.

Demirguc-Kunt, A., Klapper, L., Singer, D., & Singer, D. (2017). Financial Inclusion and Inclusive Growth: A Review of Recent Empirical Evidence. *World Bank Policy Research Working Paper; No. 8040*.

Deubel, T. F., & Boyer, M. (2017). Genre, Marchés et Autonomisation des Femmes dans la Région du Sahel : Analyse Comparative du Mali, Niger et Tchad. University of South Florida, Department of Anthropology . Tampa Florida. Programme alimentaire mondial.

El Amri, A., Oulfarsi, S., Eddine, A. S., El Khamlichi, A., Hilmi, Y., Ibenrissoul, A., ... & Boutti, R. (2022). Carbon Financial Market: The Case of the EU Trading Scheme. In *Handbook of Research on Energy and Environmental Finance 4.0* (pp. 424-445). IGI Global.

Fofana, V. (2022). Inclusion financière et autonomisation des femmes en Côte d'Ivoire: état des lieux à partir d'une étude de cas des femmes des villes de Bouaké, Yamoussoukro et Issia. *Akofana*, n°006 Vol1/P163-180.

Haoudi, A., & Rabhi, A. (2020). Les déterminants de de l'inclusion financière en Afrique : Évidence sur la détention d'un compte courant. *Colloque international, " Finance, inclusion et durabilité en Afrique" 4 et 5 Mai 2018 à l'ENCG de Fès au Maroc*. Fès: HAL Id: hal-02433087.

Kabeer, N. (2001). Conflicts over credit: Re-evaluating the empowerment potential of loans to women in rural Bangladesh. *World development* 29.1, 63-84.

Karlan, D., Kendall, J., Mann, R., Pande, R. & Zinman, T. S. (2016). Research and Impacts of Digital Financial Services. National Bureau of Economic Research, Working Paper 22633.

Ki, J. B., Faye, S. & Faye, B. (2005). Pauvreté multidimensionnelle au Sénégal: une approche non monétaire par les besoins de base. Cahier de recherche PMMA 2005-05, PEP.

Kobiyh, M., El Amri, A., Oulfarsi, S., & Hilmi, Y. (2023). Behavioral finance and the imperative to rethink market efficiency. Ellé, A. A. (2022). Analyse des Déterminants de l'Autonomisation des Femmes dans l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA). *Revue Française d'Economie et Gestion, Vol 3 n°5.*

Mayoux, L. (2000). Micro-finance and the empowerment of women : a review of the key issues. ILO Working Papers 993441343402676.

Musonera, A. & Heshmati, A. (2016). Measuring Women's Empowerment in Rwanda. East Africa Research Papers in Economics and Finance, EARP-EF No. 2016:02.

N'Cho, H.-B. (2020). Effet du microcrédit sur la probabilité d'autonomisation des femmes en Côte d'Ivoire. Actes de la deuxième conférence internationale sur la Francophonie économique. Université Mohamed V de Rabat, 2-4 mars 2020 . Rabat.

Ninacs, W. A. (2005). Empowerment et service social : approches et enjeux. *Revue Service social, Volume 44, numéro 1, 1995, p. 69–93 .*

Riquet-Bamba, C. & Zetterli, P. (2017). Inclusion financière perspectives 2018 Côte d'Ivoire. CGAP.

Roy, N. C. & Biswas, D. (2016). Women empowerment through SHG's and financial inclusion: a case study on Lagaturi region in West Bengal. *International Journal of Management Research & Review, 6(6). 827-834.*

2. Ouvrage

Sen, S. & Batliwala, S. (2000), Empowering women for reproductive right and demographic processes. Harriet B. and Gita Sen Presser.